

**LE CCAS DE LA DE VILLE DE BOIS-GUILLAUME (76 – 14 309 HAB.) RECRUTE
UN.E AIDE A DOMICILE (H/F)**

RECRUTEMENT

Poste à temps non complet (20 à 25 heures hebdomadaires)

MISSIONS

Sous l'autorité de votre supérieur hiérarchique, vous contribuer au maintien à domicile des personnes âgées dépendantes, en situation de handicap, pour l'accomplissement des tâches essentielles de la vie quotidienne.

TACHES

- Aide à l'hygiène corporelle
- Aide au lever, coucher, aide aux transferts
- Aide aux repas
- Entretien courant du logement et du linge
- Accompagnement et réalisation des courses

CONDITIONS D'EXERCICE

- Mobilité sur la Ville de Bois-Guillaume –
- Moyen de transport exigé
- Smartphone – indemnité des kilomètres déplacement au taux réglementaire – prise en compte des déplacement inter vacations en temps de travail
- Travail la semaine d'environ 8h00 à 18h00
- Temps de pause méridienne
- Travail 1 week-end sur 4
- Travail uniquement une soirée par semaine (18h- 20h environ)
- Travail en binôme si nécessaire

PROFIL

Une expérience professionnelle ou personnelle auprès des personnes dépendante serait un plus.

Notre service peut vous proposer des actions de formation en interne si vous n'avez ni expérience ni diplôme dans ce métier.

Votre motivation et votre disponibilité sont nos priorités.

Savoir-être :

- Sens du service public
- Qualités relationnelles,
- Rigueur, sens de l'organisation
- Autonomie et adaptabilité
- Sens de la confidentialité

POSTULER

Renseignements auprès du Service d'Aide à Domicile : 02 35 12 24 78

Lettre de motivation et CV à adresser à M. le Président
Hôtel de Ville - 31 place de la Libération 76230 Bois-Guillaume
ou via la boîte mail : rh@ville-bois-guillaume.fr

Le recrutement est ouvert à tout candidat présentant les compétences et qualifications requises au regard des caractéristiques du poste à pourvoir.

La politique d'embauche de la Ville de Bois-Guillaume vise à améliorer la représentation des personnes handicapées au sein de ses effectifs. Attachée à la mixité et à la diversité, la Ville recrute et reconnaît tous les talents.

Dans le cadre du Règlement Général de Protection des Données, nous considérons que toute personne qui envoie une candidature volontairement à la Ville ou au CCAS de Bois-Guillaume accepte de fait le traitement de ses données personnelles par nos services. Nous n'avons pas vocation à commercialiser vos données. Vos données seront détruites dans un délai de 2 ans. Toutefois, si vous refusez le traitement de vos données personnelles par nos services, merci de nous le signaler.